

REUNION DE RENTREE
2025 - 2026
Lyon Est

DFASM3
Promotion Marie Curie
26 août 2025



Ordre du jour

- Effectifs
- Scolarité
- Rappel du calendrier des épreuves **EDN** 2025 et **ECOS** 2026
- Validation du second cycle
- Points **parcours**
- Résultats ECOS 2024-2025 et points parcours
- Organisation de l'année universitaire DFASM3 2025-2026
- Présentation de l'UE SHS en DFASM 3
- Préparation aux **ECOS**
- Intervention du SSE
- Questions des étudiants

Effectif promotion

627 étudiants prévus aux épreuves **EDN**

- 600 étudiants de FASM2
- 23 étudiants repassant l'EDN
- 4 étudiants auditeur (D5)

641 étudiants prévus aux **ECOS**

- 14 étudiants redoublement pour invalidation ECOS nationaux

Scolarité

Responsable scolarité DFASM : Madame V. GIRAUD
valerie.giraud@univ-lyon1.fr

* Vos référents de promotion:

Responsable DFASM3 : Madame K. CHITER
Karima.chiter@univ-lyon1.fr

Tableau d'affichage

Module FASM3 « MA FAC » plateforme Moodle

Site web Lyon-Est rubrique FORMATION - 2^{ème} cycle

Mel étudiant: referentspamj@gmail.com*

Responsables conférences : Karima.chiter@univ-lyon1.fr et cecile.chenavas@univ-lyon1.fr

Responsables « parcours »: quitterie.reynaud@chu-lyon.fr et cecile.chenavas@univ-lyon1.fr

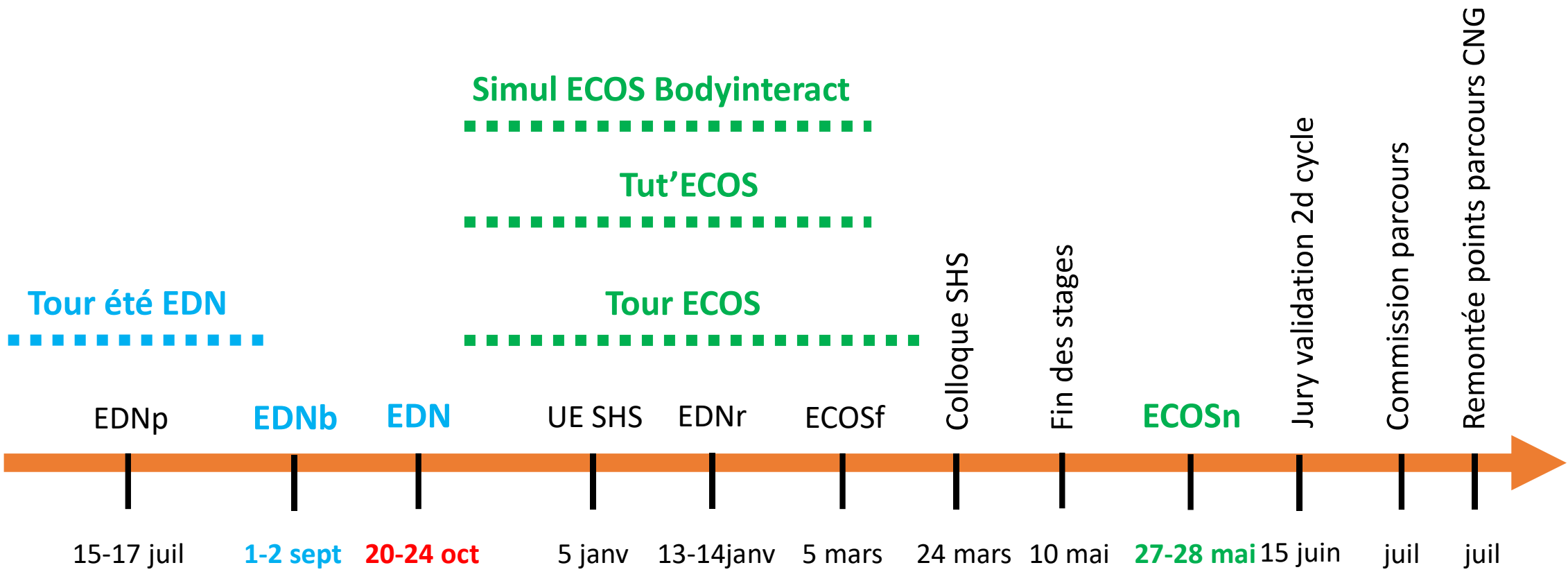
Responsable « stages »: florence.sassonia@univ-lyon1.fr

Horaires de la scolarité :

Lundi, Mardi et Jeudi : 13h00 à 16h00 Vendredi de 09h00 à 12h00 Mercredi : fermé



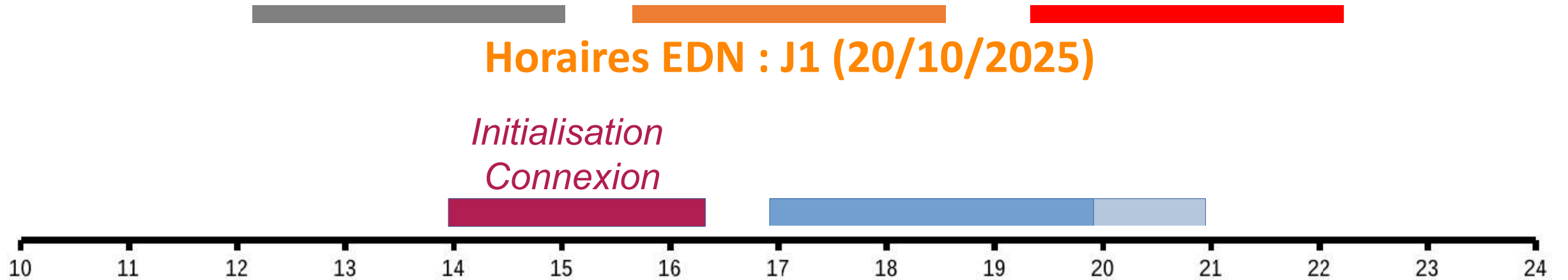
Calendrier Année universitaire 2025-2026



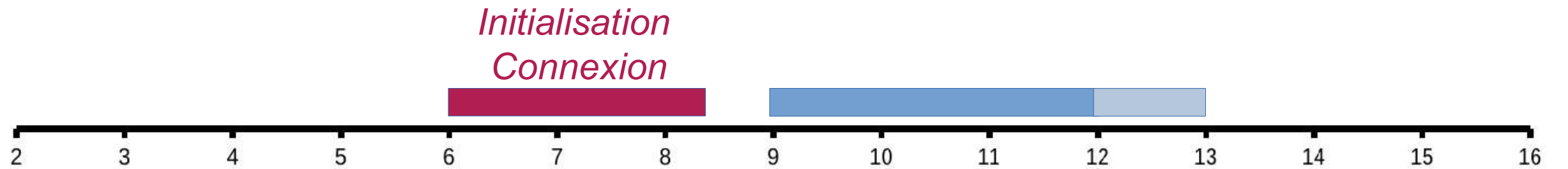
Stages



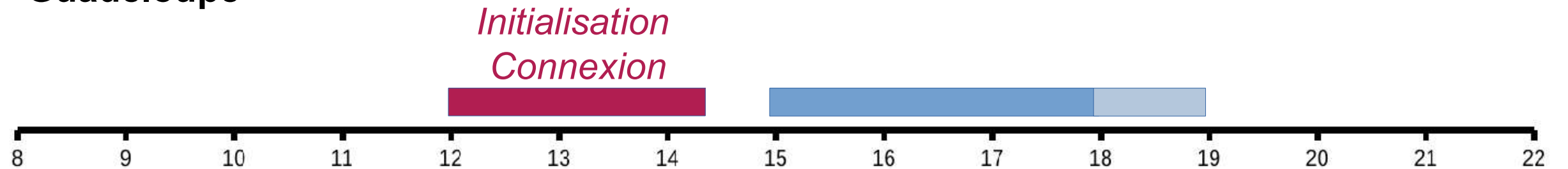
Horaires EDN : J1 (20/10/2025)



La Réunion



Guadeloupe



Métropole

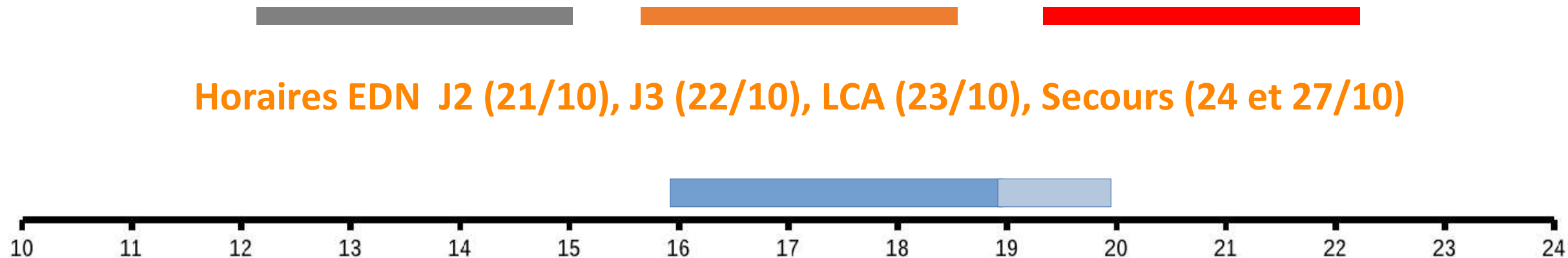


Épreuve

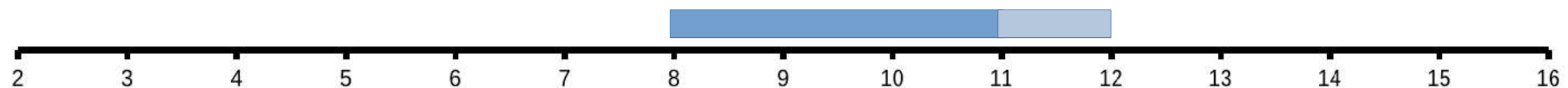


Tiers temps

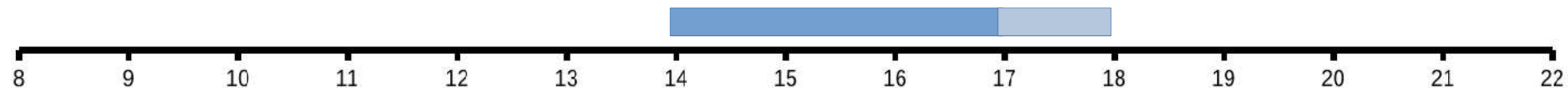
Horaires EDN J2 (21/10), J3 (22/10), LCA (23/10), Secours (24 et 27/10)



La Réunion



Guadeloupe



Métropole



Épreuve



Tiers temps

Calendrier prévisionnel 2025-2026 (suite)

- Jury ECOS DFASM 3 (CCC) et UE SHS 1ère session : 9 avril 2026
- Examen 2^{ème} session CCC DFASM 3 : 28 ou 29 avril 2026
- Examen 2^{ème} session UE SHS : 27 avril 2026
- Jury 2^{ème} session UE SHS - CCC et jury validation 2ème cycle : 15 juin 2026

VALIDATION DU 2^{ème} CYCLE

A l'issue du DFASM 3, l'étudiant doit avoir validé :

- L'ensemble des UE
- 25 gardes. **La validation des 25 gardes est indispensable**
- les 3 stages obligatoires réglementaires : de chirurgie, dans une unité d'accueil des urgences ou de réanimation ou de soins intensifs et de médecine générale
- ainsi un stage en pédiatrie (obligation facultaire).
- L'AFGSU de niveau 2 devra être validée en fin de DFASM 3.
- Le Certificat de Compétences Cliniques (3 sessions ECOS : FASM1 + FASM2 + FASM3 soit 15 stations)

Le Doyen a autorité pour intervenir dans la validation des stages.

Rappel

Les étudiants qui n'obtiendraient pas la note de 14/20 aux items de rang A à l'issue de la 2^{ème} session **ne pourront pas se présenter aux épreuves ECOS.**

Ils devront écrire au CNG pour solliciter une réinscription pour l'année 2026-2027 afin de se présenter à l'épreuve EDN d'octobre 2026.

Ils réaliseront des stages non validants

Les étudiants qui n'obtiendront pas une note $\geq 10/20$ aux ECOS devront repasser l'épreuve d'ECOS l'année suivante.

Ils réaliseront des stages non validants

La note EDN est conservée

Les différentes circonstances de « redoublement »

- **Non validation de la FASM3 (UE SHS ou CCC)**

ou

- **Non validation du second cycle (stages ou gardes)**

➤ La note à l'EDN et aux ECOS est conservée pour l'année suivante

- **Note < 14/20 aux deux sessions d'EDN**

➤ L'étudiant doit se ré-inscrire pour l'année suivante

➤ Et ne se présente pas aux épreuves ECOS

- **Note < 10/20 aux ECOS**

➤ L'étudiant doit repasser l'épreuve ECOS l'année suivante

➤ La note EDN est conservée



Le redoublement ne permet pas d'acquérir de nouveaux points parcours

Accéder à mon
espace Espace
Point Parcours

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION



Cécile Chenavas – août 2025



A partir de septembre vous aurez accès à votre espace Points Parcours sur Moodle Lyon1.

Il y aura un espace dédié à **chaque promotion**.

Cet espace suivra votre scolarité depuis la FGSM2 jusqu'à la FASM3.

Vous pourrez y déposer vos justificatifs tout au long de votre parcours de formation selon les périodes qui vous seront communiquées par vos scolarités.

NB : Pour les étudiants de FASM3, il faudra déposer tous les justificatifs nécessaires selon les règles définies. Les informations vous concernant vous seront précisées ultérieurement via le blog de votre scolarité.

Tous les documents devront être fournis au **format pdf**. La plateforme n'acceptera pas d'autres formats.

Chaque justificatif fera l'objet d'une validation qui vous permettra de cumuler des points dans la limite de 60 pts maximum.

Une commission points parcours se réunira pour vérifier la validité de vos pièces justificatives et attribuer définitivement vos points.

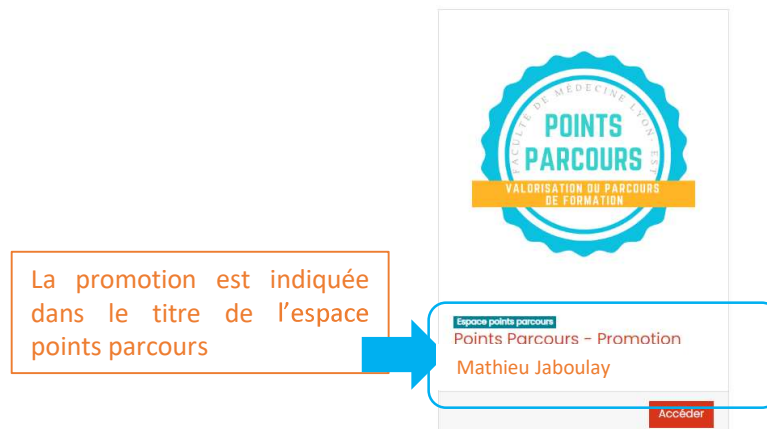
Un calendrier vous sera communiqué ultérieurement pour vous indiquer les périodes de dépôt des documents.
(au-delà de la date limite de dépôt aucun document ne pourra être soumis à validation).

Fonctionnement de l'espace « points parcours »

Lorsque vous serez connecté à **Moodle Lyon1**, vous aurez accès à votre espace point parcours :

- Depuis la page d'accueil de votre année universitaire
- Depuis le menu de droite dans l'espace de votre année universitaire

Une fois que vous avez cliqué sur le lien, **vérifiez que le nom de la promotion est bien la vôtre.**



Accès à l'espace points parcours Depuis la page d'accueil de votre année universitaire

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

2ème Cycle

Faculté de Médecine Lyon-Est

Ma promo	Enseignements transversaux	Liens Utiles
DFASM 1	>>> Stages hospitaliers	Tutorat Lyon-Est >>> Tutorat FASM
DFASM 2		
DFASM 3	>>> Mobilité Internationale	Tutorat Lyon-Est >>> Tut' ECOS
Mes Conférences	>>> Mes ECOS	IPE >>> Initiatives Pédagogiques Etudiantes
	>>> Mes Points Parcours	L'ABEE >>> Association pour le bien-être des étudiants

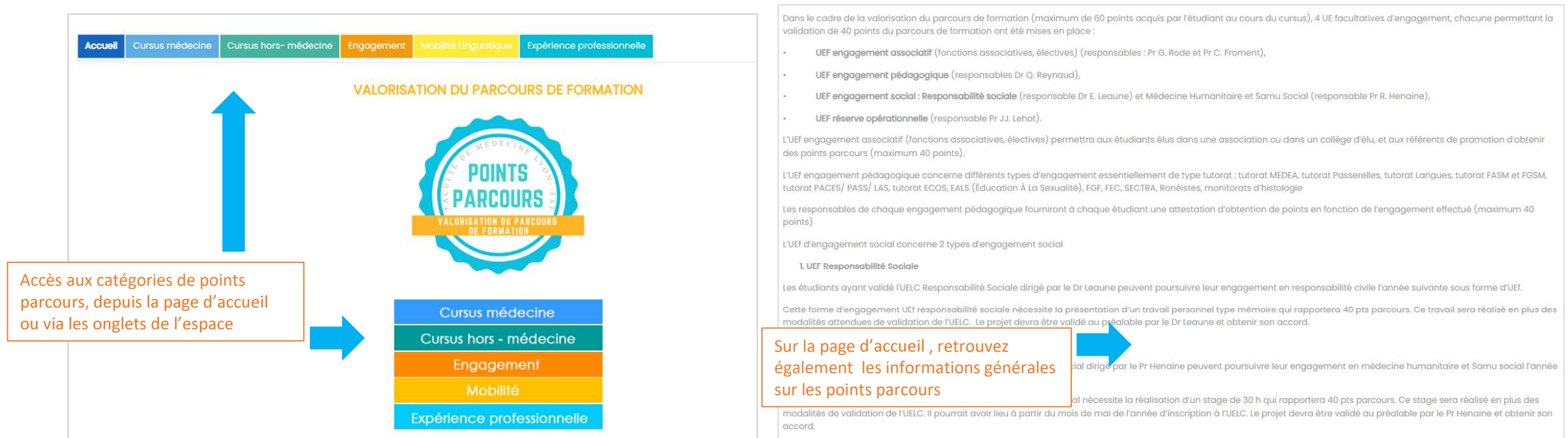
Fonctionnement de l'espace « points parcours »

Une fois dans l'espace dédié à votre promotion, vous arrivez sur une **page d'accueil** qui vous dirigera dans les différentes catégories de valorisation de parcours de formation.

Vous y retrouverez **les informations générales concernant les différentes catégories de valorisation des parcours de formation**.

Des onglets vous permettront de naviguer dans les différentes catégories sans repasser par la page d'accueil.

Pour chaque catégorie, un descriptif détaillé vous dirigera sur la zone de dépôt du justificatif concerné.



Fonctionnement de l'espace « points parcours »

Une fois positionné dans une des catégorie, des informations détaillées vous indiqueront les conditions nécessaires pour pouvoir obtenir une validation de points.

Selon votre parcours, sélectionnez le cursus correspondant afin d'y déposer votre justificatif

Accueil

Cursus médecine

Cursus hors- médecine

Engagement

Mobilité linguistique

Expérience professionnelle

Cursus hors médecine :

- Doit correspondre à un cursus d'enseignement supérieur universitaire ou non, hors 1^{ère} année, donnant droit à des ECTS
 - o Les parcours paramédicaux (ide, kiné, ...) préalable et ayant permis le concours passerelle vers la médecine donnent droit à la validation de 10 points du parcours par 60 ECTS validés sauf pour la 1^{ère} année exclue.
- Validation d'une 1^{ère} année de Master justifiée par l'attestation de réussite de cette 1^{ère} année
- Non possibilité de validation des années de Licence avec l'obtention d'une 1^{ère} année de Master en termes d'attribution des points quand la licence et le master se sont faits dans le même parcours
- Possibilité de cumul de 2 premières années de Master (le parcours sera alors saturé à 60 points)
- Publications : points attribués
 - o Si signature de l'article en 1^{ère} ou 2^{ème} position dans une revue avec comité de lecture non indexée dans PubMed
 - o Si revue indexée dans PubMed, attribution des points quel que soit le rang de signature de l'étudiant.

Validation d'année(s) de formation hors médecine, et première année de diplôme national de licence

Validation d'un Master 1

Validation d'un Master 2

Nom de la catégorie sélectionnée

Une fois dans la catégorie souhaitée, vérifiez que vous remplissez bien les conditions requises. Puis cliquez sur le cursus ou la sous catégorie vous concernant pour y déposer votre justificatif.

Fonctionnement de l'espace « points parcours »

Une fois que vous cliquez sur le bouton de votre cursus ou de la sous catégorie souhaitée, une zone de dépôt s'ouvre pour y déposer votre justificatif.

Vous pouvez déposer autant de justificatifs que nécessaires, dans la limite imposée.

Attention seuls les formats pdf sont acceptés

The screenshot shows a web form titled "Attestation de validation des ECTS - 1 à 6 justificatifs possibles". It includes a header with dates and a submission button, a main section for adding justifications with a green arrow icon, and a footer with points information. Blue arrows point to specific elements, and orange boxes provide additional context.

Attestation de validation des ECTS - 1 à 6 justificatifs possibles

Ouvert le : lundi 19 juin 2023, 00:00
À remettre : lundi 10 juillet 2023, 00:00
Remettre un travail

Ajoutez ici un justificatif pour une validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1^{er} et 2^{es} de l'article R631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence

Justificatif : attestation de validation des ECTS
Points : 10 points par 60 ECTS validés - 60 points maximum

Il est possible de déposer plusieurs justificatifs si vous êtes dans cette configuration

Dates de début et de fin de la zone de dépôt

Bouton pour remettre votre justificatif

Rappel des condition et des points octroyés



Fonctionnement de l'espace « points parcours »

Une fois vos justificatifs déposés, les points vous seront octroyés via la plateforme après vérification de la validité des pièces fournies.

En cas de non validité, un message vous en informera et il vous sera possible de redéposer un justificatif valide pendant tout le temps de l'ouverture de la zone de dépôt.

L'obtention définitive des points se fera après délibération de la commission des points parcours.

Un tutoriel vidéo sera disponible depuis les onglets et la page d'accueil pour vous accompagner.

En cas de problème technique ou d'accès à votre espace points parcours contactez:

Cecile.chenavas@univ-lyon1.fr

07 78 70 53 30

Résultats 2025



Promotion de 536 étudiants inscrits
518 étudiants évalués
18 étudiants en césure ou redoublants

508 étudiants ont atteint le plafond des 60 points parcours
10 étudiants n'ont pas atteint les 60 points (entre 30 à 50)

Lors du jury, tous les étudiants ont été recontactés par téléphone pour valider qu'ils n'avaient aucun nouveau justificatif à déposer.



ECOS

Résultats 2025

536 étudiants

Taux de réussite (98%)

158 étudiants note comprise entre 15 et 16,94/20

291 étudiants note comprise entre 12 et 15/20

11 étudiants < 10/20



Associer connaissances + compétences

Items EDN et SDD des ECOS

Examiner le plus de patients possibles (la vraie vie)

Ne pas faire des choix de stages de confort

Choisissez ce que vous ne maîtrisez pas ou peu

Projet IJAC (interne junior – Auxiliaire de chirurgie (K. Mohkam, JY Mabrut))

Pour les étudiants de FASM3, se prédestinant aux spécialités chirurgicales.

Phase 1

Stage d'externe réservé au sein du service de chirurgie de l'hôpital de la Croix Rousse (et sorti du choix de stage).

Acquisition de compétences spécifiques

- Installation du patient

- Sécurité du patient : checklist, vérification d'identité, vérification des systèmes électriques

- Hygiène : mettre des gants, mettre un sarreau, se laver les mains, conduite en milieu stérile

- Ecologie et développement durable au bloc opératoire

- Compétences paramédicales, techniques d'instrumentations

- Gestion d'une salle d'opération

- Gestes de bases chirurgicaux (équivalents pratique avancée)

 - Incision cutanée, incision aponévrotique

 - Aspiration

 - Exposition du champ opératoire

 - Suture cutanée, suture aponévrotique et autres techniques de fermeture

Contact: kayvan.mohkam01@chu-lyon.fr

Projet IJAC (interne junior – Auxiliaire de chirurgie (K. Mohkam JY Mabrut)

Phase 2

Après validation du 2ème cycle

Intégration durant la période estivale de l'étudiant sur un **poste de FFI** au sein du service de chirurgie

Statut d'auxiliaire de chirurgie au bloc opératoire.

Equivalence de statut : infirmier de bloc opératoire ayant validé les pratiques avancées / interne de chirurgie.

Intégration au sein de l'équipe de bloc opératoire du même service que celui au sein duquel il aura effectué la phase 1. Intégration au sein du service, gestion médicale des patients chirurgicaux.

Sous la responsabilité partagée du cadre de santé du bloc, ainsi que celle du chef de service de chirurgie

Contact: kayvan.mohkam01@chu-lyon.fr

Organisation de la DFASM3

Module SHS Humanités

- UE obligatoire
 - 1 séminaire au choix parmi 9 Séminaires au choix
 - Séquences de travail (total : 15h) avec un enseignant
 - + 15h travail personnel et collectif
 - => Réalisation d'un poster
 - 1 demi-journée « Colloque poster » 24.03.2026
 - **Pour valider**, chaque étudiant doit suivre les cours obligatoires du séminaire dans lequel il est inscrit, réaliser un poster, participer au travail d'un groupe contribuer et assister au colloque poster

UE SHS

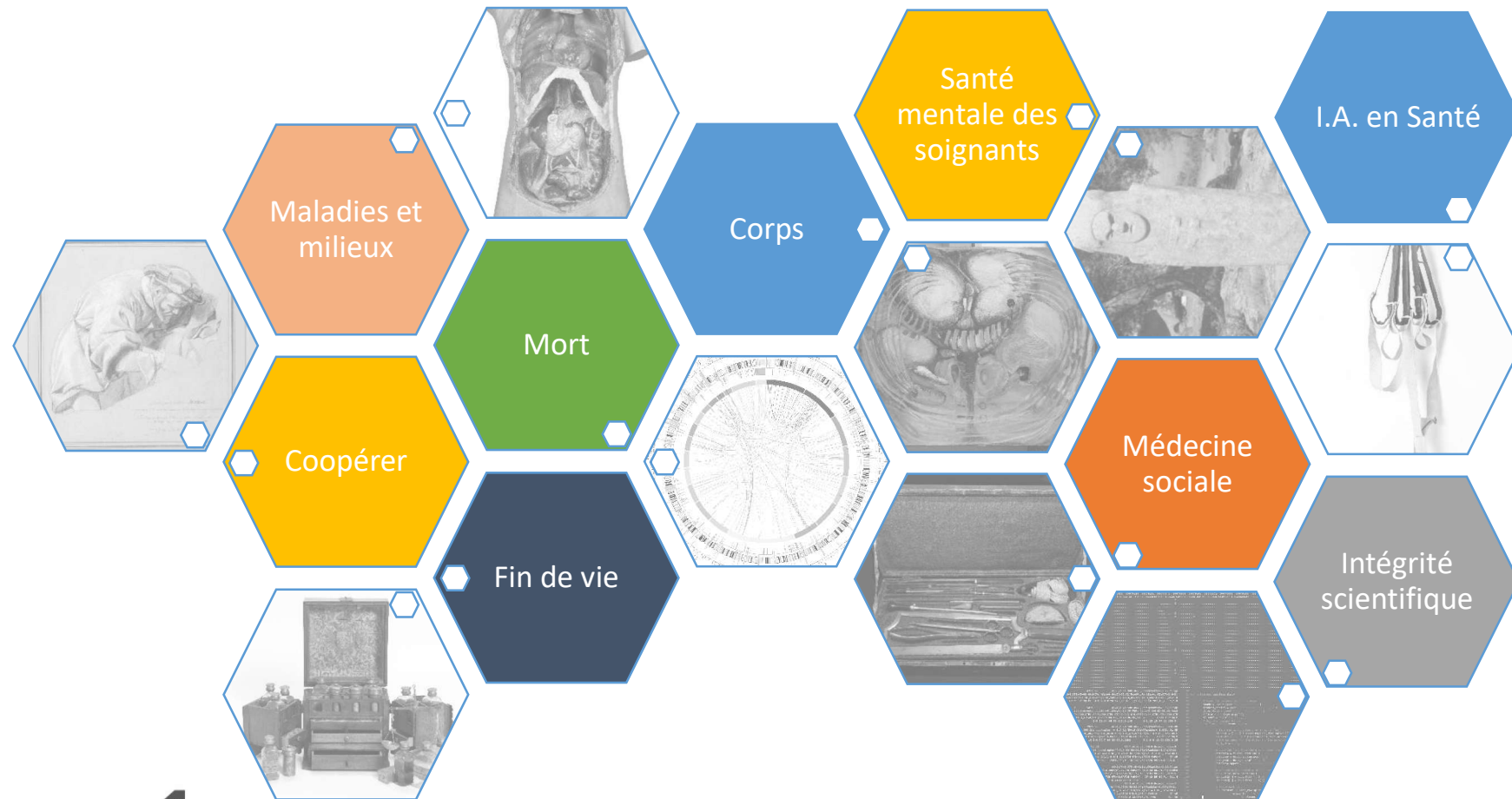
DFASM3

Collège des Humanités et Sciences Sociales

Sarah Carvallo

Edouard Leaune

9 Thématiques



Modalités d'inscription aux séminaires

- Dates de début et fin d'inscription : entre le 10.12.25 et le 7.01.26
- **En ligne sur Moodle** : UE SHS FASM3
 - Présentation de 9 séminaires
- Début des cours: 27.01.2026
- Les redoublants qui ont validé l'UE SHS qu'ils ne sont pas attendus cette année .



Module SHS Humanités

- Choix d'un module sur 9 en ligne
 - Présentation des modules sur Moodle UE SHS FASM3
 - Choisir avant le 07.01.2026 sur Moodle UE SHS FASM3
 - Premier arrivé, premier servi!
- 4 Séquences de travail – Journées banalisées pour les stages
 - Présence obligatoire 4 demi-journées réparties : 27.01; 3.02; 24.02; 10.03; 24.03
 - Ne pas prendre de garde la veille! Absence non justifiée
- Colloque poster: 24 mars 2026 9h/14h

Concevoir, réaliser et présenter un poster



REPRESENTATIONS DES ARTS DANS LA MORT ET DES MORTS DANS L'ART

ANATOMIE DE L'IGNORANCE

COMMENT L'AGNOTOLOGIE A-T-ELLE PARTICIPÉ AU RENFORCEMENT DE L'AUTORISATION D'UTILISATION DU GLYPHOSATE ?

SARA CORNEC, NICOLAS COTTE, ARTHUR GARCIA, CHRISTOPHER LABICHE, CAPUCINE PARTAUD

Faculté de Médecine
Lyon-Est

LA FIN DE VIE EN PRISON

Bien rédiger son courrier interprofessionnel

✓ CHECKLIST

Thomas Richard - Thomas Chapuis - Vincent Motet

Refus de soin : attitude à adopter

Conseils pour une décision médicale partagée

La fin de vie en psychiatrie

UE SHS FASM 3

L'aidant aidé

UE SHS FASM3

MARKETING DEGUISÉ EN SCIENCE : les seeding trials

Céline Lavagna, Inasse Hamdan, Paul Guigal

Révétons le pouvoir de l'externe !

Guide à l'usage du personnel hospitalier (Médecins, Internes, Externes, Infirmiers & Aide soignants) pour intégrer plus facilement les externes à l'équipe de soins

Auteurs : Anaëlle Poulet-Georges, Marie Racloz, Sorya Tuch et Clément Veyre

L'obstination déraisonnable, une loi adaptée à

Dr. E, Mélanie CHATELET, Antoine PENCZ, Ninot ALINAT, Richard GINON

ASSOCIATIONS DE PATIENTS VERITABLEMENT À L'ABRI DE L'INSTRUMENTALISATION PAR L'INDUSTRIE ?

<https://lyon-est.univ-lyon1.fr/la-faculte/actualites/lancement-dune-ue-nationale-pour-lenseignement-des-sciences-humaines-et-sociales>

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

SESSION 1 : Au cours de l'année universitaire (entre janvier et mars 2026)

- Participation orale lors des séminaires : 10 % de la note
- Travail personnel : 20 % de la note
- Présentation à l'oral : 70 % de la note
- Présence obligatoire aux séminaires et au colloque

Validation

- Validation : 15/20
- Non validation : 5/20
- Absence injustifiée : 0/20

Préparation aux ECOS

- Tour de préparation des ECOS (Bastien Joubert & Neven Stevic)
- Plateforme de simulation (Baptiste Balanca)
- Tut'ECOS (Shams Ribault, Lorraine Bouvet, Ali Chour)
- Stages hospitaliers
- UE SHS (savoir-être)

TOUR DE PRÉPARATION ECOS

Objectifs: outils **méthodologiques**

structurer / standardiser la passation des ECOS

réassurance

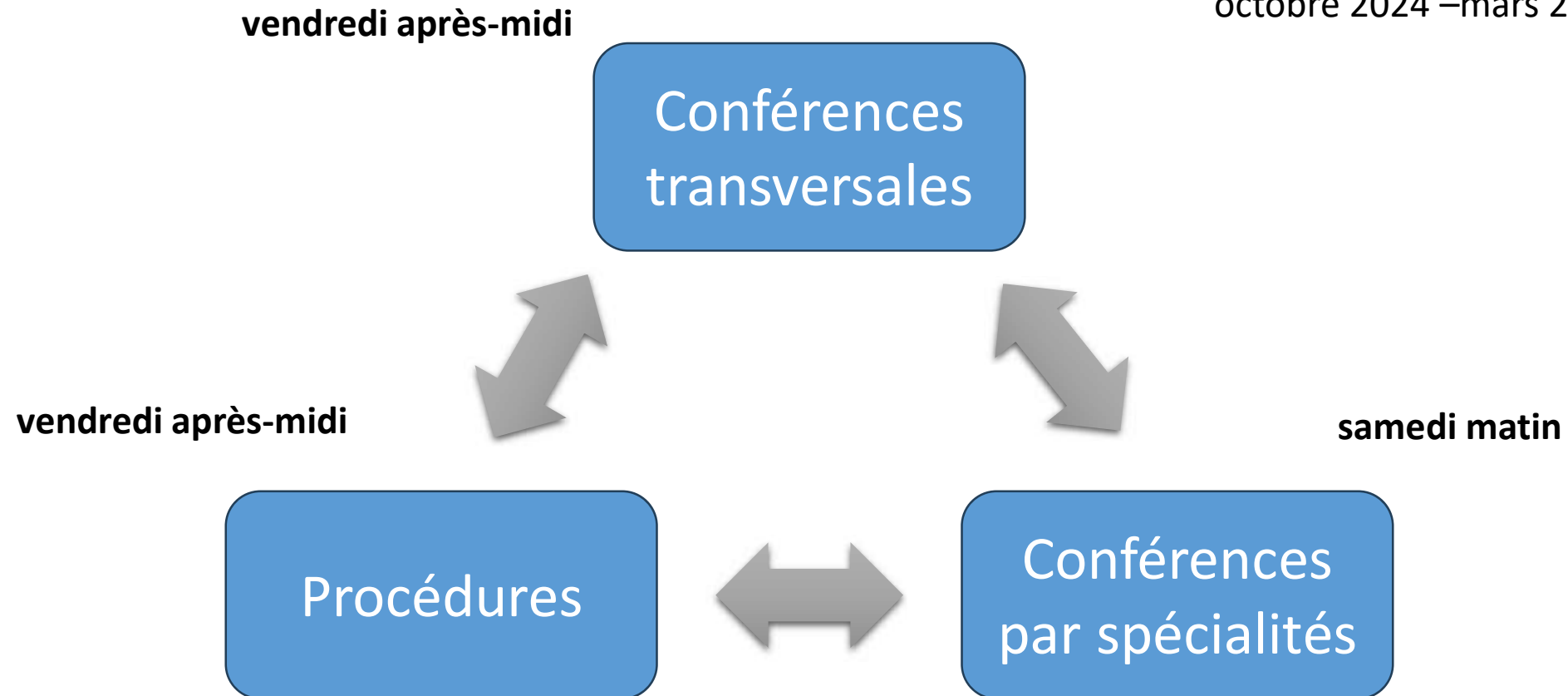
Méthodologie centrée sur les **domaines d'apprentissage**



TOUR DE PRÉPARATION ECOS

Déroulement

octobre 2024 –mars 2025



TOUR DE PRÉPARATION ECOS

Stratégie de communication

Entretien/
interrogatoire

Annonce /
Information du
patient

Communication
interprofessionnelle

Éducation /
prévention

Conférences
transversales

Stratégie de prise en charge

Stratégie
diagnostique

Stratégie
pertinente de la
prise en charge

Examen clinique

Synthèse de résultats
d'examens
paracliniques

Iconographie

Simulation virtuelle



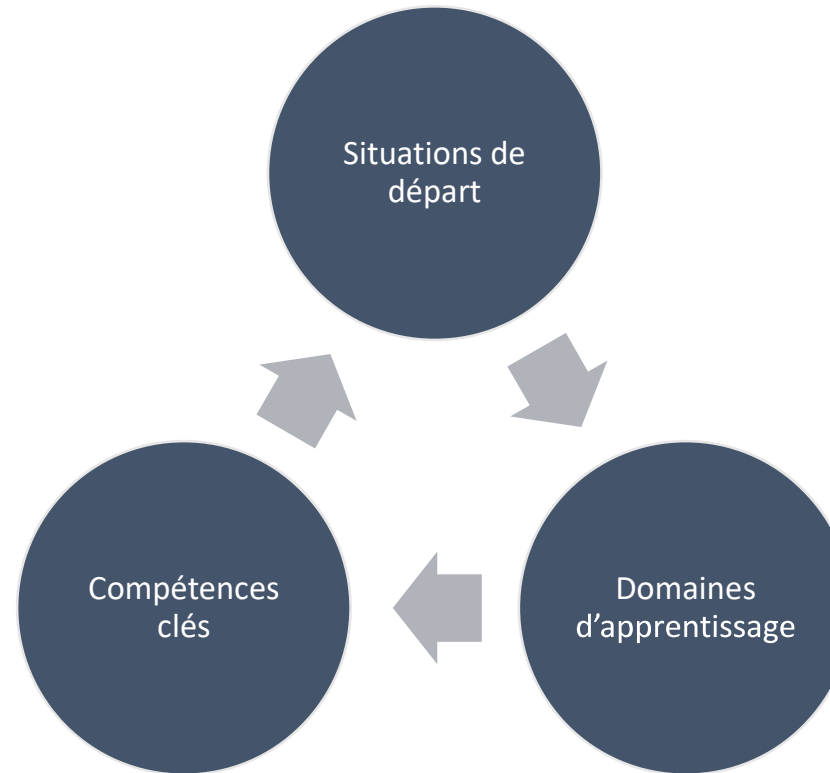
Gestion du stress



TOUR DE PRÉPARATION ECOS

Cardiologie / médecine vasculaire
Pneumologie
Rhumatologie-orthopédie-traumatologie
Urologie/néphrologie
Hépto-Gastro-Entérologie / chirurgie viscérale
Neurologie
Ophtalmologie
ORL-Stomatologie-CMF
Endocrinologie Nutrition
Gynécologie Obstétrique
Psychiatrie
Dermato
Pédiatrie
Urgences / réanimation
Santé publique / Médecine légale / éthique médicale
Oncologie
Maladies infectieuses
Hématologie

Conférences
par spécialités



Focus

Situations courantes en médecine générale

Situations d'urgence

Interprétation des examens paracliniques

TOUR DE PRÉPARATION ECOS

Procédures

Réanimation cardiopulmonaire
Auscultation cardiopulmonaire
Toucher rectal
Suture
Palpation mammaire
Otoscopie

Objectifs

revoir les **procédures** standard
connaître l'**attitude** à adopter vis-à-vis du patient
manipuler le matériel

Il ne s'agit pas

d'un apprentissage à partir de zéro
d'un entraînement

→ **pratiquer en stage +++**



Enseignement par les pairs

30 étudiants formateurs, experts chacun sur 2 gestes
Rappel de la procédure par un enseignant senior
Manipulation par groupes de 5, en sessions de 30 minutes
2 sessions par geste



Tutorat Lyon Est

L'équipe Tut'Ecos

13 personnes motivées : 11 étudiants de toutes les promo, 1 Interne, 1 CCA !



Respo étudiants D4 : Claire GAS



Respo aidants : Antoine GARCIN et Caroline LAROCHE

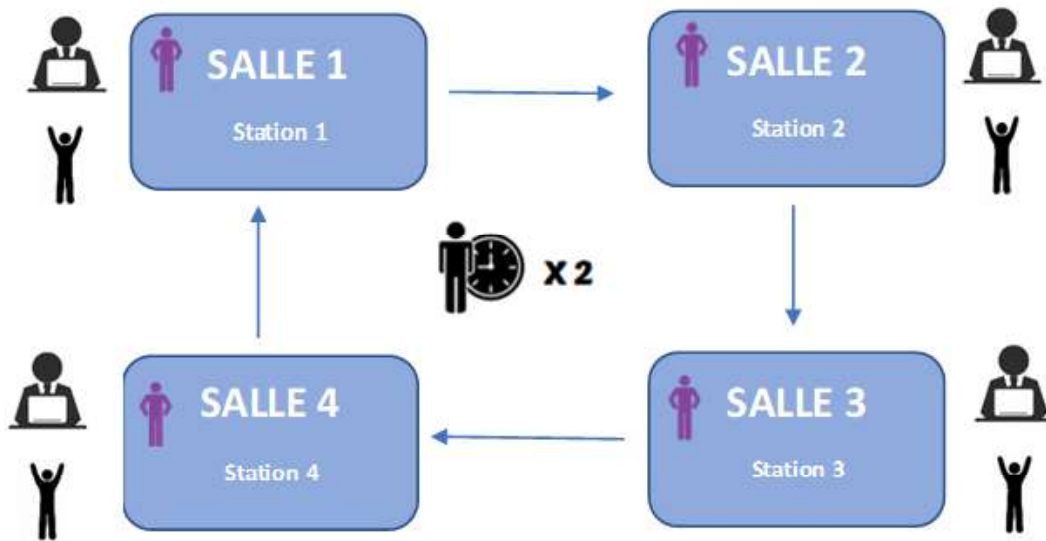


Pour les D4

- Accompagnement de **TOUS** les D4
- Possibilité de s'entraîner sur les cas des D3 et des D2
 - Soit + de 100 cas disponibles au total !
- Entraînement stations procédurales en lien avec la fac
- Possibilité d'être acteur/évaluateur pour s'entraîner différemment



Les Ateliers ECOS



x 6 circuits en simultané !

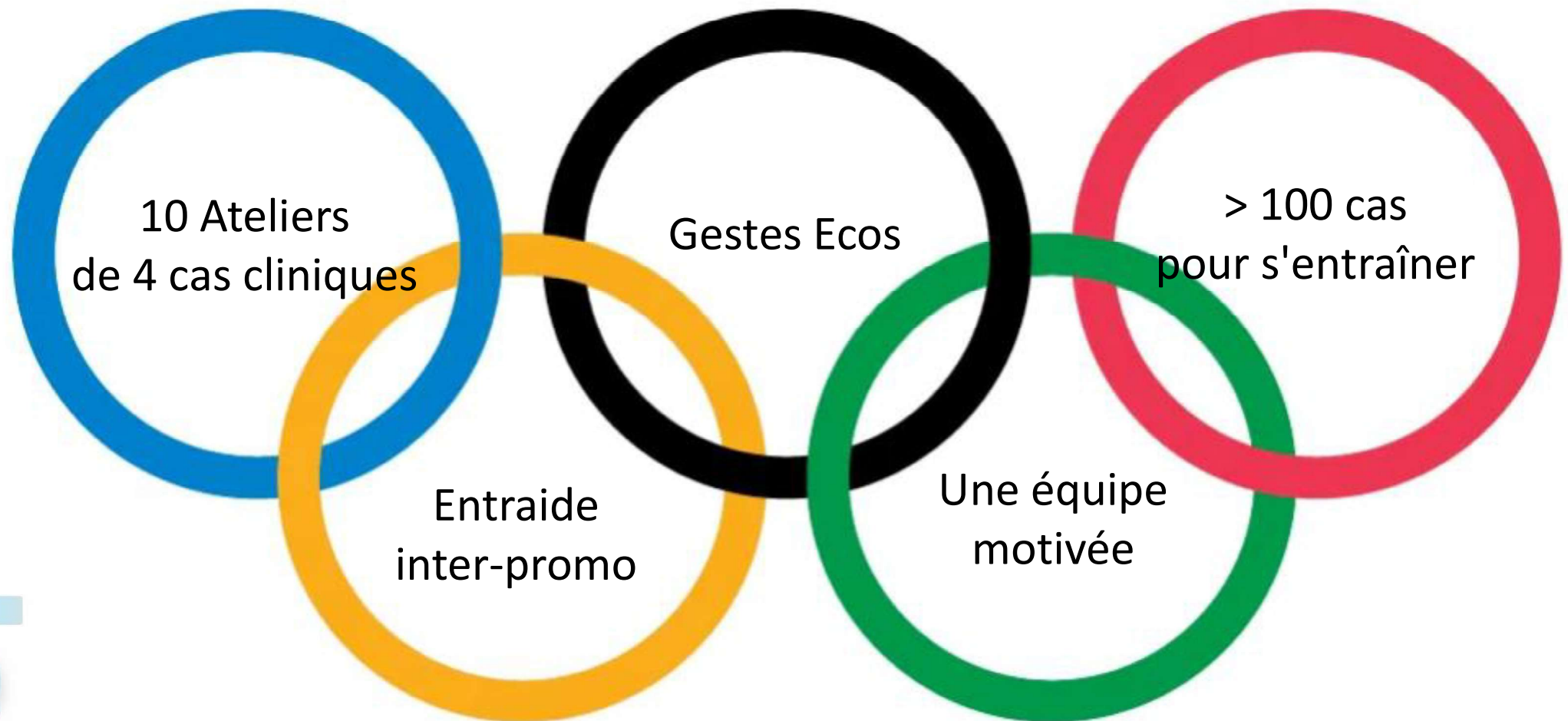


Plusieurs dates / Atelier



10 Ateliers

La clé pour votre réussite !



Tutorat Lyon Est

Bon courage à tous !!!

Prévention des violences sexuelles et sexistes

Décision du Conseil national de l'Ordre des médecins de ne plus inscrire à l'Ordre les jeunes médecins ayant été condamnés durant leurs études pour des faits de VSS (le 8 octobre 2024 à l'occasion de la 4e conférence dédiée aux VSS et aux risques psycho-sociaux (RPS) en formation de santé.

Peut concerner donc tout étudiant en médecine durant ses études pour des faits pouvant survenir en dehors de la faculté

Importance du consentement

Connaissance des risques liés à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants
sur le consentement et le risque de VSS



Santé des étudiants et prévention des risques psychosociaux

Le SSU a pour mission d'assurer la prévention, la promotion de la santé et le soin des étudiants.

Celui-ci regroupe une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmières et de psychologues.

Contactez le SSU

Par téléphone : 04 27 46 57 57

Par mail : ssu@univ-lyon1.fr



Prendre rdv en ligne

Sur le site de l'université :
<https://univ-lyon1.contactsante.fr/RendezVous>

Je suis victime de harcèlement, de violences ou de discrimination ?

Je le signale : <http://signalement.univ-lyon1.fr/>



Santé des étudiants et prévention des risques psychosociaux

LA MISSION HANDICAP

Demande d'aménagement des examens

1. **Contactez le service Mission Handicap** pour exprimer ses besoins afin d'obtenir la fiche de liaison de l'année universitaire en cours, ainsi qu'un modèle de lettre au Président,
2. **Obtenir un avis médical du Service de Santé Universitaire**, valable pour l'année universitaire en cours,
3. **Rendre à la Mission Handicap son dossier complet** (originaux de la fiche de liaison et la lettre au Président ; copie de l'avis médical du SSU en cours de validité).





Cellule de prévention et de soutien des étudiant.e.s

La cellule en 4 points clés :

- Par et pour les étudiant.e.s
- Une messagerie sur Instagram
- Des événements dédiés à la santé mentale
- En collaboration avec le SSE et des praticiens/praticiennes libéraux

Conférence le 25/09 à 18h :
**Prendre soin de soi quand on est
soignant en devenir**

Nos réseaux :



Insta :
cpse_lyonest



Facebook :
Cpse Lyon Est



